

Extrait de « Département de l'Eure, dictionnaire des communes » par Charpillon & Caresme 1879

ARRONDISSEMENT DE PONT-AUDEMER

Topographie. — L'arrondissement est composé de deux plateaux bien distincts, séparés par la Risle. A l'est, se trouve la plaine fertile du Roumois; à l'ouest, celle du Lieuvin; de nombreuses vallées sillonnent le territoire; il est borné: au nord et à l'est, par la Seine et le département de la Seine-Inférieure; au sud, par les arrondissements de Louviers et de Bernay; à l'ouest, par le département du Calvados.

Surf. terr. — En hect. savoir: Terres lab., 51,255. — Prés et herbages, 9,520. — Forêts, 2,098. — Bois, 9,485. — Vergers et jardins, 13,277. — Mares, canaux, 50. — Terrains incultes, etc., 4,080. — Etangs, 118. — Propriétés bâties, 498. — Bâtiments d'utilité publique, 42. — Routes, chemins, promenades, etc., 2,137. — Rivières et cours d'eau, 498. — Le tout formant un total de 92,903 hect.

Cours d'eau. — La Seine borne au nord une partie de l'arrondissement; la Risle sort de l'arrondissement de Bernay pour entrer dans celui de Pont-Audemer, traverse les cantons de Montfort et de Pont-Audemer, limite les cantons de Quillebeuf et de Beuzeville, et va se jeter dans la Seine, au-dessus de Berville-

sur-Mer; elle reçoit sur sa rive droite les ruisseaux du moulin à papier de Cahaignes, de Doult-Claireau, de Billou, de Bédard et de la fontaine St-Mards; les affluents de gauche sont le torrent d'Authou, les ruisseaux de la Salle, de St-Philibert et de St-Christophe; la Véronne, qui se grossit de la Sebec, des fontaines Barbottes et du Pont-Pottier, le Doult-Vitran, la Tourville et la Corbie. — La Calonne, affluent de la Touque, traverse les cantons de Cormeilles et de Beuzeville sur un parcours de 16 kilom.

Géologie. Les principaux terrains dont la présence a été constatée sont les alluvions contemporaines, l'alluvium ancien, le diluvium, la craie blanche et la craie glauconieuse.

Chem. de fer. De Rouen à Serquigny, st. à Thuit-Hébert, St-Léger-Boisset, Glos-Montfort et Pont-Authou. — De Glos à Pont-Audemer, st. à Montfort, Appeville, Condé et Corneville.

R. nat. n° 138, de Bordeaux à Rouen; n° 180, d'Honfleur à Rouen.

R. dép. n° 4, de Paris à Honfleur; n° 10, de Pont-Audemer à Evreux; n° 12, de Bourgtheroulde à Gournay; n° 14, de Rouen à Caen; n° 17, du Neubourg à Pont-l'Évêque; n° 19, de Lisieux à Aizier; n° 20, de Danville à Pont-Audemer; n° 24, de Bourgtheroulde à la Mailleraie.

Chem. de gr. com. n° 5, du Neubourg à Bourgtheroulde; n° 10, de Thiberville à Honfleur; n° 12, de Pont-Audemer à Quillebeuf; n° 13, de Beuzeville à Lieurey; n° 14, de Pont-Audemer à St-Georges-du-Viévre; n° 15, de Routot à St-Georges-du-Viévre; n° 16, d'Appeville à Bourgtheroulde; n° 17, de Montfort à Louviers; n° 27, de Thiberville à Lieurey; n° 28, de Bernay à St-Georges-du-Viévre; n° 44, de Quillebeuf à Routot; n° 45, d'Appeville à Vieuxport; n° 46, de Montfort à Duclair; n° 47, de Toutainville à Fiquetfleur; n° 52, de Pont-Audemer à Cormeilles; n° 53, de Routot au Bac de Jumiéges; n° 54, de Duclair à Moulinaux; n° 64, de Serquigny à St-Georges-du-Viévre; n° 67, de Pont-Authou à Boisset-le-Châtel; n° 74, de Bourneville à St-Maclou; n° 75, de Routot à Caudebec; n° 77, de Trouville à Ste-Opportune.

Ch. d'int. com. n° 8, de Pont-Authou au Neubourg; n° 15, du Val-David à Saussay; n° 22, de Nonancourt à St-Georges-du-Viévre; n° 31, de Lieurey à Moyaux; n° 33, de Montfort à Epaignes; n° 34, de Pont-Audemer à Serquigny; n° 44, de Carbec à St-Maclou; n° 49, de St-Georges à la ligne n° 10; n° 50, de Hauville à la station du fond du Chêne; n° 51, de Pont-Audemer à la Roque; n° 52, de Beuzeville à Conteville; n° 53, de St-Gatien à Epaignes; n° 54, de

Giverville à St-Aubin-de-Scellon ; n° 61, de Beuzeville à Berville-sur-Mer ; n° 66, de St-Georges-du-Viévre à la Croix-de-Fer.

Population. — 77,402 hab., dont 38,067 du sexe masculin et 39,335 du sexe féminin.

Div. adm. — 8 cantons : Beuzeville, Bourgheroulde, Cormeilles, Montfort, Pont-Audemer, Quillebeuf, Routot, St-Georges-du-Viévre. — 124 communes.

Finances. — 1 recette particulière. — Des poids et mesures.

Eaux et forêts. — 1 garde général. — 2 louveteurs.

Cont. directes. — 2 contrôleurs à Pont-Audemer. — 19 percepteurs à Beuzeville, Boisset-le-Châtel, Bourg-Achard, Bourgheroulde, Bourneville, Conteville, Cormeilles, Etreville, Lieurey, Manneville-sur-Risle, Mortainville, Morainville, Montfort,

Pont-Audemer, Pont-Authou, Préaux, Quillebeuf, Routot, St-Georges-du-Viévre.

Les contributions directes s'élèvent en principal, en 1867 :

| | | |
|--------------------------------------|-------------|-----------|
| Foncières | 700.467 fr. | } 994.695 |
| Personnelles et mobilières | 93.896 | |
| Portes et fenêtres | 121.161 | |
| Patentes | 79.171 | |

Recettes ordinaires prévues aux budg. ord. des communes, exercice 1867, la somme de 565,863 fr. — 983 perm. de chasse.

Cont. ind. — 1 sous-inspecteur. — 1 receveur principal entreposeur. — 5 receveurs : à Beuzeville, Bourg-Achard, Bourgheroulde, Bourneville et St-Georges. — 37 buralistes. — 1,010 déb. de boissons.

| | | | | | |
|------------------------------|---|-------------------------------|---------|---|-----------|
| PRODUIT | } | Boissons et produits divers.. | 578,907 | } | 1,067,447 |
| DES CONTRIBUTIONS INDIRECTES | | Tabacs..... | 475,805 | | |
| 1867 | | Poudres..... | 12,725 | | |

Douanes. — 3 receveurs à Pont-Audemer, Quillebeuf et Aizier. — 2 capitaines à Conteville et Quillebeuf. — 2 lieutenants à Pont-Audemer et à Grestain.

Enregistrement et domaines. — 1 vérificateur au chef-lieu. — 2 receveurs au ch.-l. — 1 receveur dans chacun des ch.-l. de canton, sauf Quillebeuf qui n'en a pas. — 1 conservateur des hypothèques.

Poste aux lettres. — 11 bur. de poste : Beuzeville, Bourg-Achard, Bourneville, Bourgheroulde, Cormeilles, Lieurey, Montfort, Pont-Audemer, Quillebeuf, Routot, St-Georges.

Télégraphe. — 1 bureau à service complet au ch.-l. et 18 bureaux municipaux : à Ap-

peville, Beuzeville, Bourg-Achard, Bourgheroulde, Boisset-le-Châtel, Bosc-Roger en Roumois, Condé-sur-Risle, Cormeilles, Corneville-sur-Risle, Glos-sur-Risle, Lieurey, Montfort, Pont-Authou, Quillebeuf, Routot, St-Georges, Thierville et Thuit-Hébert.

Div. ecclési. — Archidiaconé. — 8 doyennés au ch.-l. de cant. — 112 paroisses succursales.

Div. judic. — Tribunal de prem. instance. — Tribun. de comm. — Conseil de prud'hommes. — 8 juges de paix. — 17 notaires. — 25 huissiers. — 1 commissaire-priseur.

Instruction. — 1 petit séminaire au ch.-l. — Pensions de demoiselles.

Les Écoles se divisent, par cantons, de la manière suivante :

| | ÉCOLES COMMUNALES | | | | ÉCOLES LIBRES | | |
|---------------------|-------------------|---------|---------|--------|---------------|---------|--------|
| | Spéciales pour | | Mixtes. | Total. | Garçons. | Filles. | Total. |
| | Garçons. | Filles. | | | | | |
| Beuzeville..... | 7 | 6 | 8 | 21 | 1 | 4 | 5 |
| Bourgtheroulde..... | 4 | 5 | 6 | 15 | » | 3 | 3 |
| Cormeilles..... | 3 | 4 | 7 | 14 | » | 2 | 2 |
| Montfort..... | 4 | 4 | 7 | 15 | » | 2 | 2 |
| Pont-Audemer..... | 8 | 11 | 6 | 25 | 1 | 8 | 9 |
| Quillebeuf..... | 4 | 5 | 4 | 13 | » | 2 | 2 |
| Routot..... | 8 | 8 | 8 | 24 | » | 4 | 4 |
| Saint-Georges..... | 3 | 4 | 7 | 14 | » | 1 | 1 |
| Totaux..... | 41 | 47 | 53 | 141 | 2 | 26 | 28 |

Le nombre des enfants qui fréquentaient les écoles au 1^{er} janvier 1867, était :

| | GARÇONS. | | FILLES. | |
|---------------------|----------|-----------|-----------|------------|
| | payants. | gratuits. | payantes. | gratuites. |
| Beuzeville..... | 398 | 147 | 360 | 124 |
| Bourgtheroulde..... | 350 | 74 | 270 | 72 |
| Cormeilles..... | 276 | 84 | 217 | 83 |
| Montfort..... | 374 | 63 | 364 | 63 |
| Pont-Audemer..... | 529 | 207 | 746 | 281 |
| Quillebeuf..... | 332 | 71 | 341 | 84 |
| Routot..... | 527 | 181 | 376 | 294 |
| Saint-Georges..... | 346 | 89 | 311 | 68 |
| Totaux..... | 3.141 | 916 | 2.994 | 1.069 |
| | 4.057 | | 4.063 | |

En établissant le rapport, par sexe, des enfants qui fréquentent les écoles dans chaque canton, avec le chiffre de la population, nous trouvons par 100 habitants : dans le canton de Beuzeville, 5,49 garçons, 4,96 filles ; dans celui de Bourgtheroulde, 4,74 garçons et 3,74 filles ; dans celui de Cormeilles, 4,36 garçons et 3,64 filles ; dans celui de Montfort, 5,31 garçons, 5,19 filles ; dans celui de Pont-Audemer, 5,20 garçons, 7,26 filles ; dans celui de Quillebeuf, 5,92 garçons, 6,21 filles ; dans celui de Routot, 6,18 garçons, 5,87 filles ; et enfin, dans celui de St-Georges, 4,71 garçons et 4,10 filles.

Le rapport pour tout l'arrondissement est de 5,26 garçons et 5,29 filles par 100 habitants.

Abstraction faite des sexes, l'instruction est plus répandue dans les cantons de Pont-Audemer, Quillebeuf et de Routot, que dans les autres, et à ne considérer que le sexe masculin, Routot occupe le premier rang et Cormeilles le dernier.

Le nombre proportionnel des filles qui fréquentent les écoles est supérieur à celui des garçons, dans les cantons de Pont-Audemer et de Quillebeuf ; le contraire se produit pour les autres cantons.

Sous le rapport de l'instruction, la population se répartit ainsi qu'il suit :

| | Ne sachant ni lire, ni écrire. | Sachant lire. | Sachant lire et écrire. | dont on n'a pu vérifier l'instruction. | Total. |
|--------------------|--------------------------------|---------------|-------------------------|--|--------|
| Sexe masculin..... | 13.256 | 3.806 | 20.395 | 520 | 38.067 |
| Sexe féminin..... | 15.523 | 4.831 | 18.415 | 566 | 39.335 |
| Ensemble..... | 28.779 | 8.717 | 38.810 | 1.086 | 77.402 |

L'arrondissement de Pont-Audemer ne possède qu'une salle d'asile au ch.-l., et une bibliothèque, renfermant 3,600 volumes.

Institut. de prévoy. — L'arrondissement de Pont-Audemer possède 1 caisse d'épargne et 5 sociétés de secours mutuels.

Etabliss. de bienf. — 2 hospices à Bourg-Achard et à Pont-Audemer. — Il y a un bureau de bienfaisance dans chaque commune.

Force publique. — 1 compagnie de gendarmes commandés par 1 capitaine. — 13 compagnies de sapeurs-pompiers, dont l'effectif est de 420 hommes.

Agriculture. — Assollement biennal dans le Lieuvin; culture variée dans le Roumois. — Les productions principales sont: le blé, le lin et les fourrages. — Engrais de bêtes à cornes. — Culture du pommier, 207,130 arbres à cidre.

Industrie. — Tissage de draps, de toiles de fil, de coton, et fabrication de focs. — Carrières de pierre. — Pêche et marine.

Commerce de grains, de cuirs, de cidre et de bestiaux.

CANTON DE PONT-AUDEMER.

Topographie. — Le canton est divisé en deux parties à peu près égales par la vallée de la Risle; terrain accidenté sur la gauche de cette vallée, à cause des vallons dans lesquels coulent les affluents de la Risle. Les limites sont: au nord, le canton de Quillebeuf; au sud les cantons de Cormeilles et de St-Georges-du-Vivier; à l'est ceux de Montfort et de Routot; à l'ouest, le canton de Beuzeville.

Surf. terr. — En hectares, 12,204, savoir: Terres lab., 5,938. — Prés et herbages, 1,720. — Bois, 1,639. — Vergers et jardins, 1,739. — Terrains divers incultes, 743. — Routes, chemins, promenades, 284. — Rivières et cours d'eau, 62.

Géologie. — Les principaux terrains sont: les alluvions contemporaines, le diluvium, l'alluvium ancien et la craie glauconieuse.

Cours d'eau. — La Risle traverse le canton du S.-E. au N.-O.; elle ne reçoit sur sa rive

droite que le ruisseau de Bédard et la fontaine de St-Mards. Les affluents de la rive gauche sont: 1° la Véronne; 2° la Tourville, qui reçoit la Sebec, les fontaines Barbottes et le pont Pottier; 3° le Doult-Vitran, et 4° la Corbie, qui se grossit du Val-Jouen.

Voies de comm. — Le canton est desservi par le chemin de fer de Glos à Pont-Audemer. — *R. nat.* n° 180, de Paris à Honfleur. — *R. dép.* n° 4 de Paris à Honfleur, n° 10 de Pont-Audemer à Evreux, n° 19 de Lisieux à Aizier, n° 20 de Damville à Pont-Audemer. — *Chem. de gr. comm.* n° 12 de Pont-Audemer à Quillebeuf, n° 14 de Pont-Audemer à St-Georges-du-Vivier, n° 47 de Toutainville à Figuefleury, n° 52 de Pont-Audemer à Cormeilles, n° 67 de Pont-Authou à Boisset-le-Châtel. — *Chem. d'int. comm.* n° 8 de Pont-Authou au Neubourg, n° 34 de Pont-Audemer à Serquigny.

Populat. — 14,134 hab.

Div. administ. — 15 communes: Colletot, Corneville, Campigny, Fourmetot, Manneville-sur-Risle, Pont-Audemer, Préaux, St-Germain-Village, St-Mards-de-Blancarville, St-Paul-sur-Risle, St-Symphorien, Selles, Tourville, Toutainville et Triqueville.

Div. ecclési. — Archidiaconé; 1 cure et 14 paroisses succursales.

Div. judic. — 1 juge de paix et son greffier. — 1 commissaire de police. — 3 notaires. — 5 huissiers.

Les contributions s'élèvent en principal :

| | | |
|--------------------------------|---------|-----------|
| Foncières | 110.299 | } 188.812 |
| Personnelles et mobil. | 22.812 | |
| Portes et fenêtres | 24.368 | |
| Patentes | 31.333 | |

Les recettes ordinaires, prévues aux budgets des communes, s'élèvent à 147,578 fr. Les permis de chasse sont de 188.

Contribut. ind. — Recette à Pont-Audemer. — Buralistes à Pont-Audemer, Corneville, Toutainville, Campigny et Selles.

Instruct. pub. — 1 école libre de garçons. — 6 écoles mix. — 10 pensions et écoles spéciales de filles. — 736 garçons et 1027 filles reçoivent l'instruction primaire. — 207 garçons et 281 filles sont admis gratuitement.